



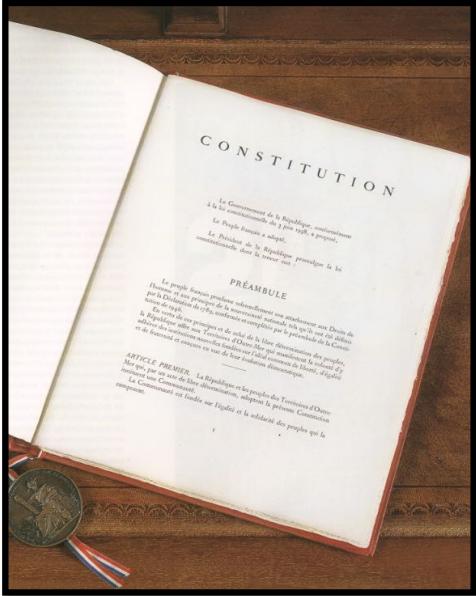
Les Valeurs de la République, l'idéal républicain



Inscrites aux frontons des édifices publics

- ▶ **Liberté**, bafouée par les extrémismes et intégrismes de tous ordres, elle se décline en liberté de conscience, liberté d'expression,...et permet à l'individu d'**exister**.
- ▶ **Egalité**, reliée souvent à la justice, essentielle pour **se cultiver** et se confronter aux autres, c'est l'altruisme.
- ▶ **Fraternité**, pour **se développer** en harmonie et grandir pour devenir et appréhender le futur.
- ▶ Elles ont donné naissance à des principes de vie au centre desquels la **Solidarité** et la **Laïcité** axées sur les relations aux autres.

Article premier de la Constitution de la Vème République Française

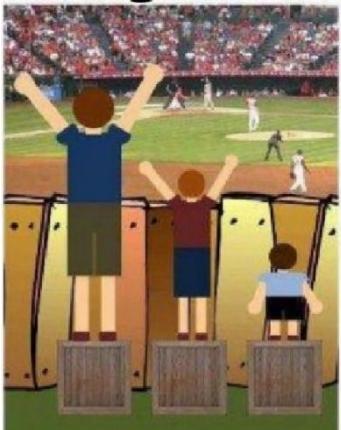


« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. »

Bien que le texte de l'article premier de notre Constitution ne mentionne pas explicitement nos concitoyens âgés ou en situation de handicap, les Constituants ont défini le fondement de notre ordre social dans l'égalité en droit de tous, sans distinction.

Société Inclusive ou intégrative ?

Intégration



Inclusion



Egalité - Equité

- ▶ Avant l'**inclusion**, la société était construite sur l'**exclusion** d'abord, la **séparation** ensuite et l'**intégration** enfin.
- ▶ Depuis la loi du 08 juillet 2013, le principe de l'inclusion scolaire figure à l'article premier du code de l'éducation.
- ▶ La société inclusive est équitable, elle adapte ses dispositifs aux plus fragiles.
- ▶ La société intégrative est égalitaire cependant elle demande aux personnes de s'adapter à ses dispositifs.

Un peu d'histoire pour comprendre l'hier et appréhender demain

L'évolution de la scolarisation des enfants handicapés en trois étapes

- ▶ **L'éducation spécialisée** : À la fin du 19^{ème} siècle, la loi Ferry sur l'instruction obligatoire interroge l'éducabilité des enfants handicapés.
- ▶ **L'éducation intégrée** : En 1975, la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées relance le débat sur la généralisation de la scolarisation.
- ▶ **L'éducation inclusive** : À la fin des années 1990, les premières critiques émergent dans les pays anglo-saxons et ouvrent la voie à l'éducation inclusive : l'enfant handicapé ne doit plus être un simple visiteur dans les classes, il doit en être pleinement membre.



Pour guérir et préserver l'Humanité, il faut au préalable soigner l'Humain.

Nouvelle approche de l'école inclusive

- ▶ **Éduquer** au civisme et à la responsabilité.
- ▶ **Former** des Hommes responsables, des travailleurs conscients de leurs droits et de leurs devoirs, des citoyens avisés et solidaires.
- ▶ **Promouvoir** une conception globale de l'éducation intégrant en permanence l'éducation à la solidarité et assurant l'émancipation individuelle de tous.
- ▶ **Participer** à l'éducation de tout enfant, tout adolescent, de tout adulte, quel que soit son handicap.
- ▶ **Affirmer** la complémentarité des P.E.P et du service public et laïque.
- ▶ **Rechercher** dans toute action la qualité.
- ▶ **Associer** les enseignants à l'élaboration et à la conduite des projets des P.E.P.
- ▶ **Évaluer**, mesurer régulièrement la qualité de nos actions.



Quelle école pour demain ?

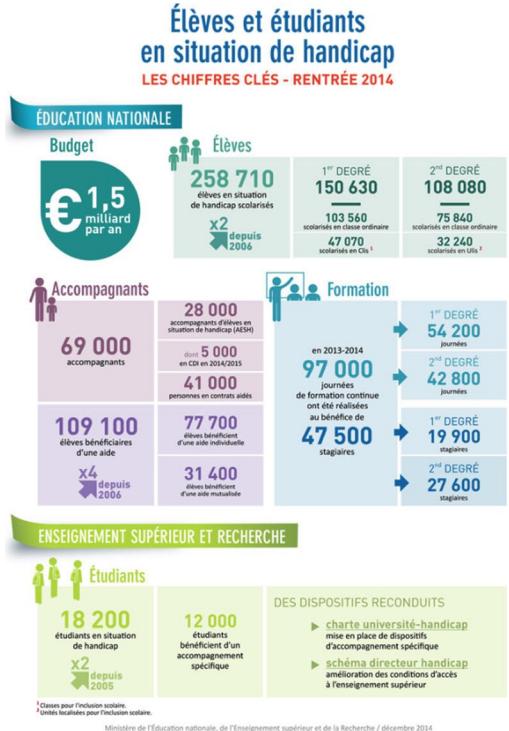
De l'indifférence à la prise en compte des différences

- ▶ Quelle école voulons-nous ?
- ▶ Comment l'adapter aux défis d'aujourd'hui ?
- ▶ Et par quels leviers conduire le changement dans une institution souvent perçue comme sclérosée ?
- ▶ Ces questions de fond méritent un débat renouvelé, collectif. Car depuis Jules Ferry, tout a changé : les individus, la société, l'économie, les voies d'accès au savoir.



L'inclusion, le vivre ensemble, le vivre avec

École inclusive : déjà une réalité



Les chiffres de l'inclusion scolaire

- À la rentrée 2015, le ministère de l'Éducation nationale recensait un total de 350 300 enfants handicapés scolarisés, contre 235 000 dix ans auparavant.
- 80 % d'entre eux ont été accueillis en milieu ordinaire et 20 % ont été scolarisés en établissements hospitaliers ou médicoéducatifs. Lorsqu'ils sont accueillis en milieu ordinaire, 70 % des enfants suivent une scolarisation individuelle et 30 % sont accueillis en Ulis (Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire sont des dispositifs qui permettent la scolarisation d'élèves en situation de handicap).

La solidarité en action : un maillage territorial varois indispensable



Pupilles de l'Enseignement Public du Var

Association née au lendemain de la première guerre mondiale, elle vient de fêter ses 100 ans.

Les actions sont guidées par les valeurs de Laïcité, de Solidarité, d'Égalité et de Citoyenneté. Ces valeurs sont indissociables les unes des autres. Elles s'enrichissent de leurs nécessaires interactions. Elles participent à la construction d'une société plus inclusive, plus éclairée et plus solidaire à la fois.



La solidarité en action : Chantemerle

Nouvelle approche de l'école inclusive

Pour nous la solidarité se concrétise par des aides mises en œuvre par la commission « solidarité » dans les domaines suivants :

- ▶ **Mise en place d'une équipe spécialisée pour l'écoute de chacun au service de tous.**
- ▶ **Secours d'urgence décès.**
- ▶ **Bourses pour la demi-pension.**
- ▶ **Classes de découvertes.**



Centre de **Chantemerle** à Seyne-les-Alpes : classes de découverte, week-ends ski, séjours groupes en pension complète

La solidarité en action : le C.M.P.P.

Le Centre Médico Psycho Pédagogique

Diagnostic et accompagnement des enfants présentant des troubles psychiques, psychologiques, du comportement ou des troubles instrumentaux. Consultations ambulatoires (sans hospitalisation).

Actions par Médecins spécialisés, psychologues, psychomotriciens, neuropsychologues, enseignants spécialisés et orthophonistes.



La solidarité en action : le S.A.P.A.D.

Le Service d'Aide Pédagogique à Domicile

Assurer la continuité du droit à l'éducation pour les élèves atteints dans leur santé

Lieux : Au domicile ou au sein d'établissements médicaux ou scolaires

Permettre de favoriser :

- ▶ Le maintien du lien social,
- ▶ Le retour à la scolarisation.



La solidarité en action : le S.E.S.S.A.D.

Le Service d'Education et Soins Spécialisés à Domicile

Accompagnement d'enfants présentant des troubles des fonctions cognitives.

Soutien à la scolarisation et à l'acquisition de l'autonomie.

- ▶ **Faciliter** l'insertion scolaire, sociale et professionnelle du jeune.
- ▶ **Favoriser** l'accessibilité aux savoirs et à la culture.
- ▶ **Favoriser** l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles, l'autonomie maximale quotidienne et sociale du jeune.
- ▶ **Soutenir et accompagner** les familles dans l'approche des problématiques rencontrées par leur enfant : guidance parentale.



La solidarité en action : le S.A.A.A.S.- S.A.F.E.P.

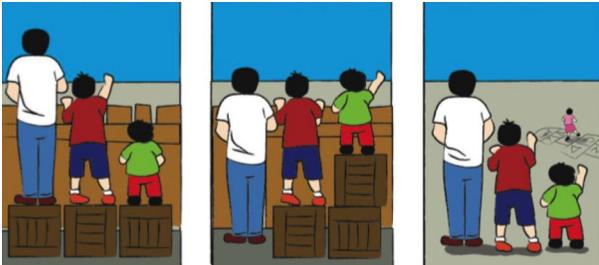
Le Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation Service d'Accompagnement Familial de l'Education Précoce

Structures complémentaires destinées aux enfants présentant des troubles visuels.

- ▶ **Permettre** l'inclusion dans les différents domaines de la vie d'un jeune.
- ▶ **Prendre** en charge précocement les troubles de la fonction visuelle afin de prévenir et de limiter l'installation de processus d'inadaptation.
- ▶ **Développer** l'autonomie dans toutes les circonstances de la vie afin de garantir l'accès de chacun à la culture, à l'éducation et aux loisirs.
- ▶ **Favoriser** l'épanouissement et la réalisation des potentialités intellectuelles, affectives et corporelles des jeunes.
- ▶ Mettre à disposition les techniques palliatives, rééducatives et thérapeutiques permettant aux jeunes de vivre une scolarité la plus ordinaire possible.
- ▶ **Soutenir** l'inclusion scolaire par des interventions sur les lieux d'activité de l'enfant ou de l'adolescent et dans les locaux du service..



L'inclusion, essence même de l'esprit du principe de laïcité



L'instruction permet aux peuples de se libérer en préparant à la citoyenneté par la connaissance de soi. En effet, Apprendre à **penser librement** par soi-même est une fonction essentielle pour le bien vivre ensemble et **viser l'autonomie**.

La **laïcité** (laos = peuple) a été pensée comme **liberté** d'expression, liberté de conscience et liberté de confession. Loi du 1905, séparation des églises et de l'Etat pour que chacun vive en harmonie.

LAÏCITÉ
=
LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

L'école a aussi ses « 3 A », **Apprendre, Adapter, Admettre**

L'école, maison de la culture, est dans la tourmente

Aujourd'hui, il faut dépasser le stade stérile de la critique ou de la défense de l'institution afin d'en venir à des propositions pour maîtriser l'avenir de l'école de la République.

En vertu de ses principes fondateurs, plus que jamais d'actualité puisque assis sur les principes de laïcité, les finalités de l'école se retrouvent de fait dans les valeurs républicaines. Elle doit répondre à un triple objectif :

- ▶ **Satisfaire les besoins essentiels pour se cultiver, (relier au passé)**
- ▶ **Combler les appétits et désirs pour exister, (être au présent)**
- ▶ **Vivre en communauté pour se développer. (Devenir pour le futur)**



L'école forme l'élève et prépare le citoyen

- Lieu d'incubation des connaissances, elle informe, forme et transforme l'enfant.
- Lieu privilégié du respect de l'autre, de la tolérance et des principes de solidarité, prémisses de Laïcité.
- Lieu de reliance favorable à la résilience, d'échanges, de partages et de relations, matières premières de l'envie d'apprendre en toute sérénité au sein de l'école inclusive.



**ENSEMBLE
pour L'ÉCOLE
INCLUSIVE**

Merci de votre attention

